

Déclaration préalable au  
CDEN de la Somme du 21 novembre 2017

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Pour commencer, nous tenions à redonner les raisons de notre boycott de la précédente séance de ce CDEN. Le calendrier des instances présente un horaire tardif pour chaque CDEN (en dehors du temps de travail des représentants des OS mais également des personnels administratifs tenus d'y assister) pour faciliter l'organisation d'autres membres de ce CDEN, entre autres, les représentants de parents d'élèves. Pourtant, lors du dernier CDEN qui s'est tenu à un horaire similaire l'an passé, on a vu partir ces derniers bien avant la fin de la séance, ce qui montre que cet horaire semble ne pas être idéal pour eux non plus. Afin de garantir de bonnes conditions à la tenue de cette instance importante dans le cadre du dialogue social, nous vous demandons, M. le Directeur Académique, de bien vouloir revoir ce calendrier en vue des prochaines réunions.

Nous sommes réunis ici pour évoquer le bilan de cette rentrée 2017 qui se tient dans un contexte difficile à cerner, où se multiplient les annonces ministérielles et les incertitudes, les inquiétudes. Avant d'aborder l'ordre du jour, le Sgen-CFDT tient à revenir sur la question des emplois aidés. L'annonce de la fin de nombreux contrats d'emplois aidés a été abrupte dans l'Éducation Nationale et notre organisation, comme toutes les autres organisations représentatives, s'inquiète de cette situation. De nombreuses personnes sont touchées par ces suppressions et les perspectives de réemploi sont bien loin d'être garanties, en particulier pour nombre de ces collègues qui sont en fin de carrière et parfois porteurs d'un handicap. De plus le gouvernement fait fi des difficultés auxquelles vont être confrontées les structures qui en bénéficiaient, comme par exemple les écoles dans lesquelles officiaient ces personnes pour aider les directrices et directeurs dans les lourdes tâches administratives. Nous avons pu mesurer la méconnaissance du Président de la République quant au fonctionnement dans les écoles mardi dernier quand il a affirmé que les personnes en CUI étaient recrutées sur des tâches « occupationnelles ». Nous invitons d'ailleurs M. Macron à venir s'« occuper » comme le font les EVS dans les écoles pour un salaire qui ne leur permet pas de vivre décemment. L'organisation de ces écoles étant grandement mise à mal par les mesures annoncées, il est essentiel pour notre organisation que le gouvernement donne enfin des moyens pérennes aux écoles pour fonctionner, la liste des missions confiées aux directeurs ne cessant de s'allonger et ces derniers n'étant pas corvéables à merci.

Une de nos autres inquiétudes concernent les engagements pris par l'État avec l'accord sur le PPCR, qui concerne la rémunération et la carrière des personnels. Ce protocole prévoit de nombreuses améliorations pour les personnels de l'éducation nationale, et pour l'ensemble des fonctionnaires. Cependant, le gouvernement actuel, contrairement à la tradition de la continuité de l'État, a décidé de reporter d'un an plusieurs mesures pourtant largement justifiées après tant d'années de perte de pouvoir d'achat, laissant penser que la Fonction Publique bénéficie déjà assez d'avantages dans la société française actuelle. S'ajoutent à cela, des annonces budgétaires qui renforcent les appréhensions. C'est pourquoi la CFDT, avec l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique, a appelé à la mobilisation le mardi 10 octobre 2017. Pour le Sgen-CFDT, il est essentiel que le gouvernement comprenne que les fonctionnaires ne sont pas un poids mais bien une richesse. Ainsi, la CFDT continue de défendre l'application complète des mesures déjà négociées selon le calendrier établi auparavant.

Dans le 1<sup>er</sup> degré, les CP dédoublés en REP+ ont été mis en place. Si les collègues sont plutôt satisfaits de ce dispositif et de sa mise en place concrète (même si nombre d'entre eux nous disent être pressonnés pour atteindre 100% de réussite), ils sont inquiets quant à leur devenir. En effet, la propension de l'Administration à profiler chaque année davantage de postes nous fait nous interroger sur la gestion de ces dispositifs. Le Sgen-CFDT aimerait obtenir l'assurance que les collègues qui sont en poste actuellement sur ces CP dédoublés (et dans la mesure où ils sont nommés à titre définitif dans leur école) pourront continuer à l'être à l'avenir sans avoir à passer par quelque entretien que ce soit. En outre, il sera essentiel lors de l'étude de la carte scolaire à venir, que les prévisions d'effectifs des écoles où sont implantés des CP dédoublés soient examinés avec attention pour éviter d'éventuelles surcharges d'effectifs dans les autres classes de ces écoles, la répartition étant, de fait, contrainte par ce dispositif.

Concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap, le Sgen-CFDT tient à rappeler que le compte n'y est toujours pas et que de nombreux enfants en attente d'établissement sont parfois depuis plusieurs années en souffrance dans les écoles et collèges sans qu'aucune solution ne soit proposée par la MDPH. Il est essentiel de continuer à avancer sur ce sujet.

Par ailleurs, le budget prévisionnel de 2018 annonce une baisse des effectifs pour les personnels administratifs et pour les enseignants du Second degré de plusieurs centaines de postes, voilà encore une inquiétude supplémentaire.

En ce qui concerne les collèges, nous voudrions avoir un état des lieux de la mise en place du dispositif « devoirs faits » dans le département de la Somme. Le dispositif a-t-il pu être mis en place dans tous les collèges? Quel type de personnel est sollicité et avec quelle rémunération? En parallèle, nous aimerions savoir si les moyens alloués à l'Accompagnement Éducatif vont être reconduits dans la même proportion que l'an passé.